

Information générale

Cours

Titre	Principes de physiologie humaine (3 crédits)
Sigle	PSL1001
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/
Faculté / École / Département	FACULTÉ DE MÉDECINE/ DÉPARTEMENT DE PHARMACOLOGIE ET PHYSIOLOGIE
Trimestre	HIVER 2024
Année	ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Jeudi de 12h30 à 15h30

Charge de travail hebdomadaire

Enseignant

Nom et titre	Nazzareno D'Avanzo, Professeur sous octroi agrégé
Coordonnées	nazzareno.d.avanzo@umontreal.ca : PAVILLON PAUL-G. DESMARAIS, local 3155 ; 514-343-5634
Disponibilités	Par courriel ou sur rendez-vous

Personne-ressource

Nom, titre et responsabilité
Coordonnées
Disponibilités

Description du cours

Description simple Structure, fonctionnement et régulation des différents systèmes physiologiques qui régissent l'organisme humain, incluant le système nerveux.

Place du cours dans le programme Cours destiné prioritairement aux étudiants du baccalauréat en microbiologie-immunologie.

Description détaillée Ce cours présente aux étudiants la physiologie du corps humain. Les étudiants apprendront les mécanismes de la fonction corporelle pendant l'homéostasie - comment le corps répond aux demandes changeantes tout en maintenant la constance interne nécessaire au fonctionnement de toutes les cellules et organes. Le contenu du cours comprend les concepts d'excitabilité cellulaire et de contraction musculaire, l'homéostasie, la thermorégulation, la nutrition et les fonctions des systèmes nerveux, respiratoire, digestif, endocrinien et reproducteur.

▮ Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'objectif principal de ce cours est de présenter aux étudiants les concepts importants de la physiologie humaine.

Objectifs d'apprentissage

Les élèves sont invités à apprendre les principes qui régissent le fonctionnement de divers organes et systèmes physiologiques.

Département de pharmacologie et physiologie
PSL1001 – Principes de physiologie humaine (3 crédits)

Hiver 2024

Séances : Jeudi 12h30 à 15h30

/ Mode d'enseignement en présentiel

Calendrier

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2024-01-11 Séance 1	Présentation du plan de cours et de l'évaluation		Nazzareno D'Avanzo
2024-01-18 Séance 2	Liquides corporels et composition des membranes cellulaires		Nazzareno D'Avanzo
2024-01-25 Séance 3	Signaux électriques et contraction musculaire		Nazzareno D'Avanzo
2024-02-01 Séance 4	Système nerveux autonome		Nazzareno D'Avanzo
2024-02-08 Séance 5	Système nerveux central		Nazzareno D'Avanzo
2024-02-15 Séance 6	Homéostasie basique et acide		Amandine Even
2024-02-22 Séance 7	EXAMEN INTRA (40%)		

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2024-02-29 Séance 8	Rein, sel et balance hydrique		Amandine Even
2024-03-07 Séance 9	Semaine d'activités libres pas de cours		
2024-03-14 Séance 10	Système respiratoire		Vincent Jacquemet
2024-03-21 Séance 11	Système cardiovasculaire-1		Catherine Martel
2024-03-28 Séance 12	Système cardiovasculaire-2		Catherine Martel
2024-04-04 Séance 13	Thermorégulation, balance énergétique et nutrition		Vincent Jacquemet
2024-04-11 Séance 14	Système digestif		Vincent Jacquemet
2024-04-18 Séance 15	Système endocrinien et reproduction		Amandine Even
2024-04-25 Séance 16	EXAMEN FINAL (60%)		

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

▮ Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
EXAMEN INTRA			2024-02-22	40%
EXAMEN FINAL			2024-04-25	60%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

Veillez-vous référer à l'[article 9.9 du Règlement des études de premier cycle](#) et compléter le formulaire de demande d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant.

En cas d'absence justifiée pour l'examen intra, il n'y aura pas d'examen différé. L'examen final comptera pour 100% de la note finale. En cas d'absence justifiée pour l'examen final il y aura un examen différé.

Notez que l'examen différé est à court et moyen développement, avec quelques questions à choix multiples.

Dépôts des travaux

Matériel autorisé

Qualité de la langue

Seuil de réussite exigé

▮ Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Fin du trimestre 2024-04-30

Évaluation de l'enseignement 2024-04-18

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

▮ Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Ouvrages en
réserve
à la
bibliothèque

Équipement
(matériel)

Ressources complémentaires

Documents

Sites Internet

Guides

Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

▮ Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/document-s-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/document-s-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>